



Suspension de permis

Par Mel90

Bonsoir, besoin d'aide s'il vous plaît...

J'ai été contrôlé le 15 décembre 2021 à 15h20, présentation des papiers etc, et test salivaire qui s'est avéré positif.

J'ai fait 2 tests en tout et ils m'ont pris le permis. J'ai refais un test au labo ensuite.

J'ai reçu le courrier de la préfecture attestant et confirmant la suspension de permis quelques jours plus tard mais daté du 15 octobre...(hors la contravention est daté au 15 décembre)

Y-a-t-il un recours à faire du fait que les dates ne concordent pas ? Si oui, lequel ?

Je vous remercie.

Par ESP

Bonjour

Il s'agit d'une erreur qui ne remettra pas en cause l'infraction.